



CONDITIONS GENERALES

Concernant les sorties organisées par l'Auto Rétro Aveyronnais

Ces conditions générales s'appliquent pour les sorties de plusieurs jours organisées par l'Auto Rétro Aveyronnais.

Nous avons le plaisir de vous accueillir pour la promenade en Dordogne de trois jours, qui se déroulera du 27 août 2021 au 29 août 2021.

Le but est de partager de bons moments ensemble, de découvrir les départements que nous allons traverser, leurs paysages, et leur patrimoine. Afin de préserver la bonne humeur, et la cohésion du groupe, nous vous demandons de bien vouloir respecter les règles qui seront appliquées, et de les accepter lors de votre inscription.

Nous vous informons que les organisateurs de cette sortie, qui seront présent parmi vous, sont des bénévoles de l'association, qui s'impliquent régulièrement par pure passion et volonté de faire vivre notre club. Comme chacun d'entre vous, ces organisateurs payent au même tarif leur engagement, il ne faut donc pas les considérer uniquement comme des accompagnateurs, mais aussi comme des participants qui partagent avec vous cet événement. Toutefois ils ont pour mission, d'encadrer le groupe, de le guider, et feront le maximum pour répondre à toutes vos interrogations.

Prix d'engagement :

Pour que votre inscription à cette promenade soit validée, nous vous demandons de nous retourner le document d'inscription accompagnée de son règlement par chèque. Vous trouverez ci-dessous les conditions d'annulation.

- 5 jours avant la date du début de l'événement, remboursement de la somme diminuée des frais fixes qui nous seront éventuellement facturés par les professionnels auprès desquels nous avons lancé les réservations.
- A compter du 4ème jour avant la date du début de l'événement, aucun remboursement ne sera effectué, sauf causes particulières (maladie, accident, décès de famille,.....) si remboursement, la somme sera diminuée des frais fixes qui nous seront éventuellement facturés par les professionnels auprès desquels nous avons lancé les réservations.
- Durant le séjour, aucun remboursement ne sera effectué.

Paraphe du signataire

Hébergement – Restauration – Visites

- Concernant l'hébergement, nous essayons de choisir un établissement correspondant au meilleur rapport qualité/prix, et qui possède surtout la capacité d'accueillir le groupe. Sur le document présentant cette sortie, nous vous transmettons les coordonnées de l'hôtel, et son site Web, qui vous permet de visualiser l'établissement.
- Concernant la restauration, le choix se fait en fonction de sa capacité d'accueil, et de la renommée de l'établissement.
- Concernant les visites deux options :
 - 1 Visites traditionnelles, comprises dans le prix d'engagement.
 - 2 Visites particulières, elles vous sont proposées en option en plus du prix d'engagement, chaque équipage a donc le choix d'y participer ou non.

Dépannage

Durant notre séjour, l'Auto Rétro Aveyronnais n'assure pas le dépannage de votre véhicule, toutefois l'entraide se fait entre participants. Vous devez pour ce risque avoir souscrit auprès de votre assurance, l'option rapatriement (véhicule et personnes).

Les équipages

Les participants doivent venir partager de bons moments autour de leur passion, et respecter chaque membre du groupe, sans oublier les organisateurs. Le Road-book qui vous est remis, vous indique très clairement le programme, les horaires, et les trajets à suivre. Chacun d'entre vous pour l'inertie du groupe doit se contraindre à le respecter. Si toutefois un participant ne peut, à moment donné être présent à un horaire, ce dernier rejoindra un peu plus tard les autres équipages, en s'appuyant sur ce document. Le souvenir d'une belle promenade en voiture de collection dépend de façon collective de chacun d'entre vous. Ne ménagez pas durant le séjour, votre bonne humeur, et votre convivialité, nous en garderons que de bons souvenirs.

Divers

Vous devez être titulaire du permis de conduire correspondant au type de votre véhicule. Votre voiture doit être assurée, et à jour du contrôle technique. L'Auto Rétro Aveyronnais ne sera en aucun cas durant le séjour responsable de votre comportement routier.

Dans l'attente de partager ensemble d'agréables moments de découvertes, je vous demanderai de bien vouloir parapher les pages 1 et 2, puis compléter, dater, et signer la page 2, et nous transmettre les conditions générales dument remplies avec votre engagement. Merci.

Nom et Prénom	Date	Signature
		<i>Mettre la mention « lu et approuvé »</i>
.....	

Paraphe du signataire